

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1735

**Rubrik:** [Impressum]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'objectif visé simple et raisonnable. Les trois établissements reprennent tous les bâtiments et les infrastructures qu'ils utilisent pour remplir leur mission et qui sont actuellement aux mains de l'Etat. Et l'Etat récupère les terrains encore propriété de ces entreprises. A ces dernières l'outil de travail, au canton le sol.

Ces échanges clarifieront une structure comptable complexe et opaque. Mais surtout ils conféreront aux trois entreprises l'autonomie de gestion et la capacité d'adaptation – investissements, emprunts, planification – indispensables à des services publics efficaces.

En contrepartie le canton encaissera 660 millions de francs qui viendront alléger une dette publique de plus de 13 milliards de francs et touchera bon an mal an des droits de superficie. Ce triple projet est d'une évidence telle qu'on peut se demander pourquoi les autorités n'y ont pas pensé plus tôt.

L'évidence ne trouble pas l'extrême gauche et les syndicats (services publics et transports notamment) qu'elle a réussi à noyauter. A l'aide d'un argumentaire truffé de contrevérités, elle cherche à semer l'inquiétude auprès des usagers et du personnel des régies, dénonçant le «bradage du patrimoine» et brandissant

des menaces de privatisation, d'augmentation des tarifs et de péjoration des conditions de travail des salariés. Bref tous les registres de l'antienne anti-libérale, sans oublier des propos calomnieux à l'égard du pouvoir exécutif – à majorité de gauche –, accusé de mensonge, de dissimulation et de violation du droit. Pas moins!

Cette manière de pratiquer l'action politique, qui ne laisse aucune place au débat et à l'argumentation, rappelle celle inaugurée par l'UDC. Jusqu'à quand les socialistes et les Verts accepteront-ils de fréquenter un tel partenaire au sein de l'Alternative?